

COMITÉ SYNDICAL DU 22 FÉVRIER 2018

NOTE DE SYNTHÈSE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 JANVIER 2018

1 COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC : MESURES TRANSITOIRES POUR LES 33 COMMUNES ADHÉRENTES AU MODÈLE FORCE ÉNERGIES

Le Comité Syndical a approuvé en sa séance du 31 janvier 2018 le nouveau règlement de service de la compétence optionnelle éclairage public.

Le SEZEO se doit de porter une attention particulière aux 33 communes déjà adhérentes issues du syndicat Force Énergies qui voient le modèle changer.

C'est pourquoi il est proposé à titre transitoire d'adopter les mesures suivantes :

- Maintien des engagements antérieurs,
- Prise en charge intégrale par le syndicat des travaux de mise aux normes de leurs installations sous deux ans,
- Remplacement du matériel vétuste pris en charge à 100 % par le SEZEO sous deux ans à concurrence du montant total de la redevance versée par la commune,
- Application de la redevance du nouveau modèle à compter de 2019.

2 FINANCES

a. Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées

À la demande de la perception, il convient de procéder à l'amortissement comptable des dépenses inscrites au compte 2041511 subvention d'équipement versées – biens mobilier, matériel et études. Considérant que ces dépenses sont issues de la comptabilité des syndicats antérieurs à la fusion, il est proposé de fixer la durée d'amortissement à un an.

b. Approbation du Compte de Gestion 2017

c. Vote du Compte Administratif 2017

d. Affectation du résultat de fonctionnement

e. Vote du Budget Primitif 2018

Les documents budgétaires feront l'objet d'une présentation synthétique et sont téléchargeables dans leur version intégrale au lien suivant :

https://app.sugarsync.com/iris/wf/D3009512_06828841_39593

3 RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé aux membres de créer un emploi correspondant au cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux pour assurer la responsabilité des affaires administratives et financières du syndicat.

Par conséquent il est proposé d'étendre l'application du RIFSEEP au cadre d'emplois de Rédacteurs territoriaux comme suit :

Groupes de fonctions		IFSE	CIA
		Montants plafonds annuels	Montants plafonds annuels
		Non logé	
Groupe 1	Responsable de pôle, d'un ou plusieurs services	17 480 €	2 380 €

Le Président,
O. FERREIRA

